

Commission de la Santé - 16 octobre 2018

Question de M. André Frédéric à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le dépassement du budget des médicaments" (n° 26865)

André Frédéric (PS): Les médicaments innovants et l'immunothérapie pour traiter le cancer feront dépasser le budget des médicaments de 300 millions. Lors du conclave de juillet, vous annonciez que l'industrie pharmaceutique rembourserait 100 millions et le gouvernement dégagerait 200 millions. L'actuel projet de budget des soins de santé 2019 ne garde pas trace des 200 millions.

Comment pouvez-vous nous démontrer que ces 200 millions ne manquent pas ? Sur base de quels chiffres précis ? Comment expliquez-vous la brusque réduction du dépassement à concurrence de ce que l'industrie doit rembourser ? Compenserez-vous cela via un moindre remboursement des traitements contre le cancer, via de nouvelles mesures à charge des patients ou laisserez-vous le prochain gouvernement le régler ?

14.02 Maggie De Block, ministre : Les nombreux médicaments innovants mis à la disposition des patients ont causé la hausse de dépenses en médicaments oncologiques. Cette classe guérit davantage de patients que les chimiothérapies ou prolonge significativement leur durée de vie et améliore leur qualité de vie.

Suite à la résolution relative à l'immunothérapie adoptée en mai 2017, j'ai pris des mesures pour leur remboursement plus rapide dès leur enregistrement par l'Agence européenne des médicaments.

Pour 2019, le gouvernement a adapté le budget "spécialités pharmaceutiques" en fonction de ces récentes innovations et de celles à venir.

Grâce aux corrections techniques effectuées, cet alignement ne sera pas supporté par le patient, pas plus que les sous-utilisations des autres secteurs. Il ne sera pas intégré dans la responsabilité financière des organismes assureurs.

Hier, le Conseil général a approuvé la proposition du Comité d'assurance pour le budget 2019 (26,5 milliards). Aucune mesure ne touchera le patient ni les acteurs. On investit encore pour les patients et dans les accords sociaux.

André Frédéric (PS): Le budget a été approuvé hier avec un dérapage de 500 millions par rapport à l'objectif. On se demande comment ce sera compensé.